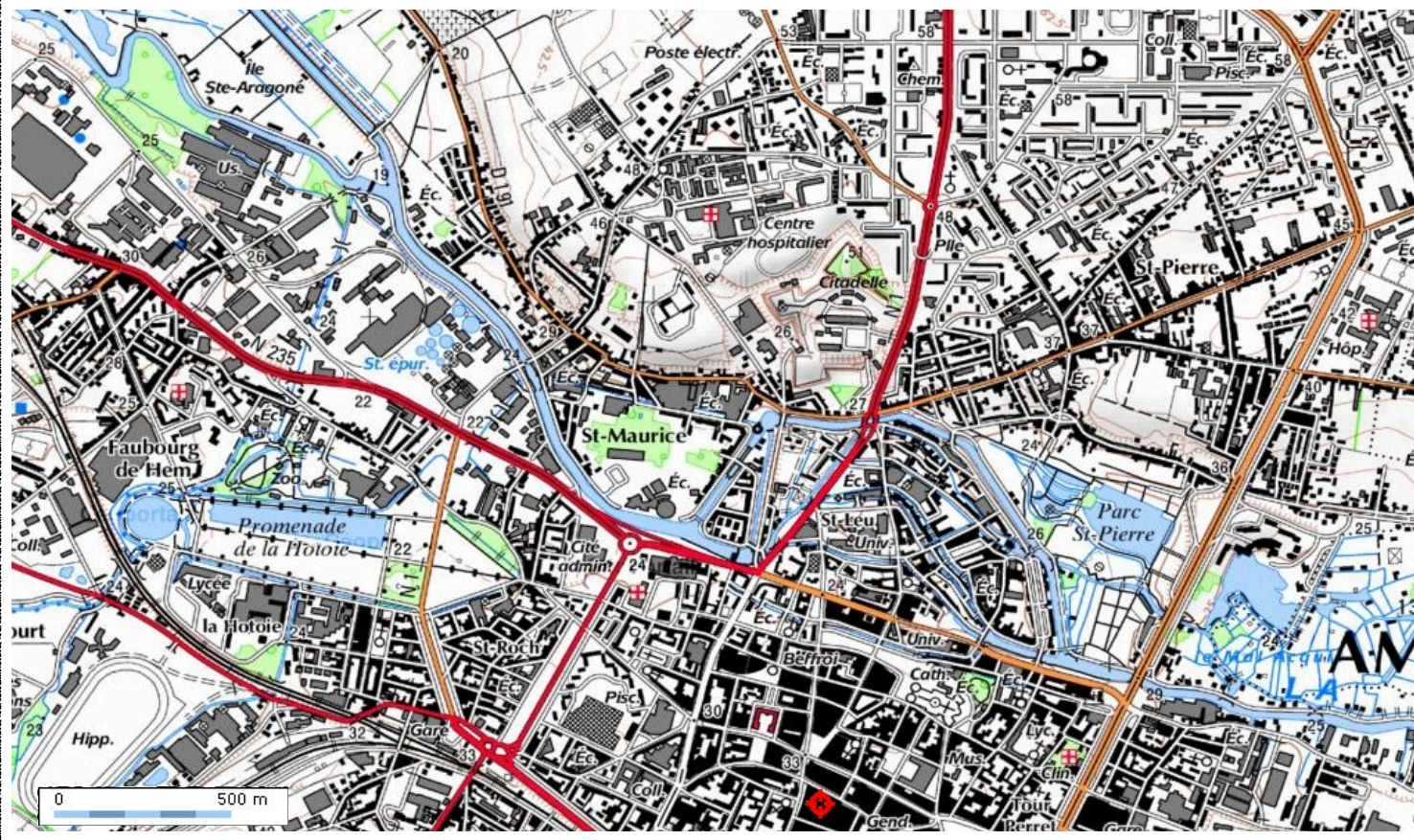


Doc. 1 - Extrait de la carte IGN d'Amiens



Doc. 2 - Le colossal chantier de la citadelle

Plus de 163 millions d'euros vont être dégagés pour accueillir 8 000 étudiants du campus dans l'enceinte de la citadelle, réaménagée pour servir de trait d'union entre ses quartiers voisins et le centre-ville.

Racheté à l'armée en 1999 par la Ville, le site de la citadelle offre un ensemble de 18 hectares aux portes du centre-ville : 13 hectares pour la citadelle en elle-même et 5 hectares de réserve foncière sur le plateau qui la surplombe au Nord-Ouest. « Un verrou qu'il faut transformer en rotule, estime Valérie Wadlow, adjointe au maire chargée de l'urbanisme. Au lieu d'être un obstacle, ce site doit devenir un facteur de lien et de cohérence dans la dynamique du projet métropolitain. »

C'est l'université qui servira de moteur à cette transformation. Après le transfert en ville des facultés de sciences économiques et de droit dans les années quatre-vingt-dix, quelque 8 000 étudiants rejoindront à terme la citadelle. D'ici 2014, le pôle Humanités (lettres, langues, histoire-géographie) y prendra ses quartiers. Tout comme l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), actuellement à l'étroit boulevard de Châteaudun.

Dans un deuxième temps, le pôle Sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie, psychologie) quittera à son tour le campus pour rejoindre la citadelle. Les facultés de médecine et de pharmacie pourront alors faire le chemin en

sens inverse et occuper des locaux du campus qui leur permettront, moyennant 25 M€, d'être à côté des nouveaux laboratoires de recherche en santé et du nouveau centre hospitalier universitaire.

La bibliothèque universitaire va également profiter de ces crédits dégagés dans le Contrat de projet État-Région : 14 M€ sont débloqués pour l'installer dans l'ancien Hôtel-Dieu, à l'agonie depuis 40 ans dans la rue Saint-Leu. L'opération permettra aussi de sauver les bâtiments les plus remarquables de la citadelle : le logis du gouverneur, le casernement et les écuries, tous entièrement réhabilités. Outre cette question patrimoniale, l'enjeu est d'ouvrir le site. Les quatre portes existantes, facilement utilisables, devraient servir de connexions avec les quartiers voisins. « L'impact urbain est extrêmement important, juge Didier Cardon, vice-président d'Amiens Métropole chargé de la formation et de l'enseignement supérieur. Même lorsque le site était une caserne de l'armée, il n'appartenait plus aux Amiénois. On va le leur rendre ! » Celui qui est aussi vice-président du conseil régional imagine l'ancienne entrée fortifiée d'Amiens comme « une porte pour la formation des jeunes, qui ont besoin d'un niveau de diplômes supérieur pour se protéger dans la vie ».

Gweltas Morice, *Le Courrier picard*, 13 janvier 2010

Doc. 3 - Pourquoi le choix du site de la citadelle ?

L'université de Picardie-Jules Verne (UPJV) fait l'objet depuis plusieurs années d'un redéploiement en centre-ville, qui s'est traduit en 1993 par le transfert des facultés de sciences économiques et de droit au pied de la cathédrale, à proximité immédiate de la faculté de sciences implantée dans le quartier Saint-Leu, puis par la réalisation de l'UFR des arts en 2004 sur le site de la Teinturerie (quartier Saint-Maurice). L'implantation de plusieurs facultés et de l'UFR sur le site emblématique de la citadelle renforce cette dynamique. [...]

Véritable verrou urbain, la citadelle a longtemps constitué une barrière infranchissable à l'extension de la ville vers le nord. Cette difficile urbanisation a également été renforcée par une topographie brutale et dissuasive : rupture du relief sous forme de falaise et de plateau agricole exposé au vent. [...]

Séparée du centre-ville commerçant et institutionnel par le quartier Saint-Leu et la Somme, la citadelle d'Amiens se trouve à l'interface de plusieurs entités urbaines distinctes :

- le quartier Saint-Pierre, quartier résidentiel riche en commerces de proximité ;
- le quartier Saint-Maurice, faubourg distendu au poids de population relativement faible ;
- les grands ensembles des quartiers nord, classés Zone Urbaine Sensible (ZUS), faisant l'objet d'un important projet de rénovation urbaine, et qui disposent par ailleurs d'une offre notable en équipements et services de proximité ;
- L'îlot des Teinturiers, en vis-à-vis du centre-ville, objet d'une modernisation urbaine accélérée. [...]

Outre sa proximité du centre-ville et son potentiel d'aménagement en termes d'emprises et de surfaces disponibles, la citadelle offre d'exceptionnelles perspectives de reconversion :

- pour la ville d'Amiens, afin de rétablir les liens et les continuités nécessaires entre ses parties dissociées, pour étendre le centre-ville, harmoniser sa composante universitaire et dynamiser la mise en valeur des rives de la Somme ;
- pour l'université, en vue de l'installation de ses établissements dans le prolongement des équipements du centre-ville, dans un cadre urbain, architectural et paysager de grande qualité.

Le site de la citadelle dispose par ailleurs d'atouts non négligeables :

- une desserte envisagée par la principale ligne du réseau de transport en commun en site propre (futur tramway ou bus à haut niveau de service à l'horizon 2017) ;
- une situation au coeur d'un triangle actif Espace industriel nord / ZA de Montières / centre-ville ;
- la proximité du centre-ville et du quartier universitaire ;
- une orientation vers le sud, en surplomb et en lien direct avec la vallée de la Somme et ses parcs et jardins

Source : Amiens métropole

Le vendredi 25 mars 2011, Gilles Demailly, maire d'Amiens, président d'Amiens Métropole et président du jury de concours « Citadelle d'Amiens », a rendu publique sa décision de confier à l'architecte italien Renzo Piano la maîtrise d'oeuvre de ce projet. [...]

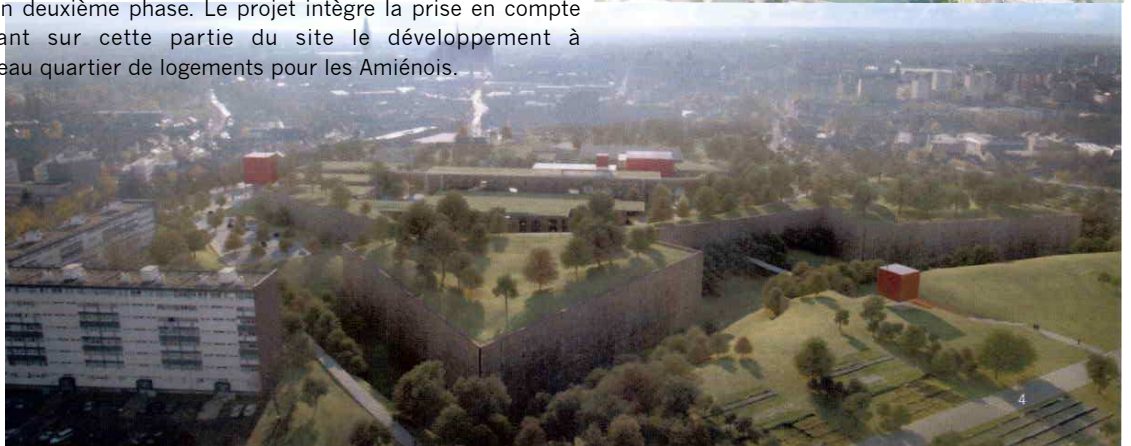
Le projet retenu propose en effet un véritable projet urbain en créant des liens visuels et physiques avec les quartiers, offrant un système hiérarchisé d'espaces publics et une architecture fonctionnellement efficace pour le futur pôle de l'UPJV. Le projet prend place dans la citadelle en s'appuyant sur sa richesse historique tout en se projetant dans le futur. De façon sereine et respectueuse, il favorise le dialogue entre le site naturel et patrimonial réinvesti tout en préservant les potentialités de développement futur du site.

Le plan de masse du projet est classique, mais efficace. Il suggère une densité bâtie autour de la place d'armes qui devient un nouveau lieu central pour les quartiers riverains et offre ainsi un lieu convivial de rassemblement pour les Amiénois. Le système urbain proposé présente une succession de places, de cheminements de tailles et d'ambiances paysagères variées. À partir de la place d'armes, le projet se développe progressivement vers le nord. Le mode d'implantation du bâti sur le site, en une trame de bâtiments « en peigne », permet d'offrir une grande souplesse vis-à-vis du phasage dans le temps.

À terme, il permettra de gommer les cicatrices laissées par l'urbanisme des années 60. Il reconstitue un front bâti sur l'avenue du Général-de-Gaulle (à l'est). Sur le plateau, grande réserve foncière de cinq hectares, le projet propose dès la première phase l'installation de l'équipement sportif universitaire, puis celle du restaurant universitaire en deuxième phase. Le projet intègre la prise en compte du temps, en proposant sur cette partie du site le développement à l'horizon 2020 d'un nouveau quartier de logements pour les Amiénois.

Source : Amiens métropole

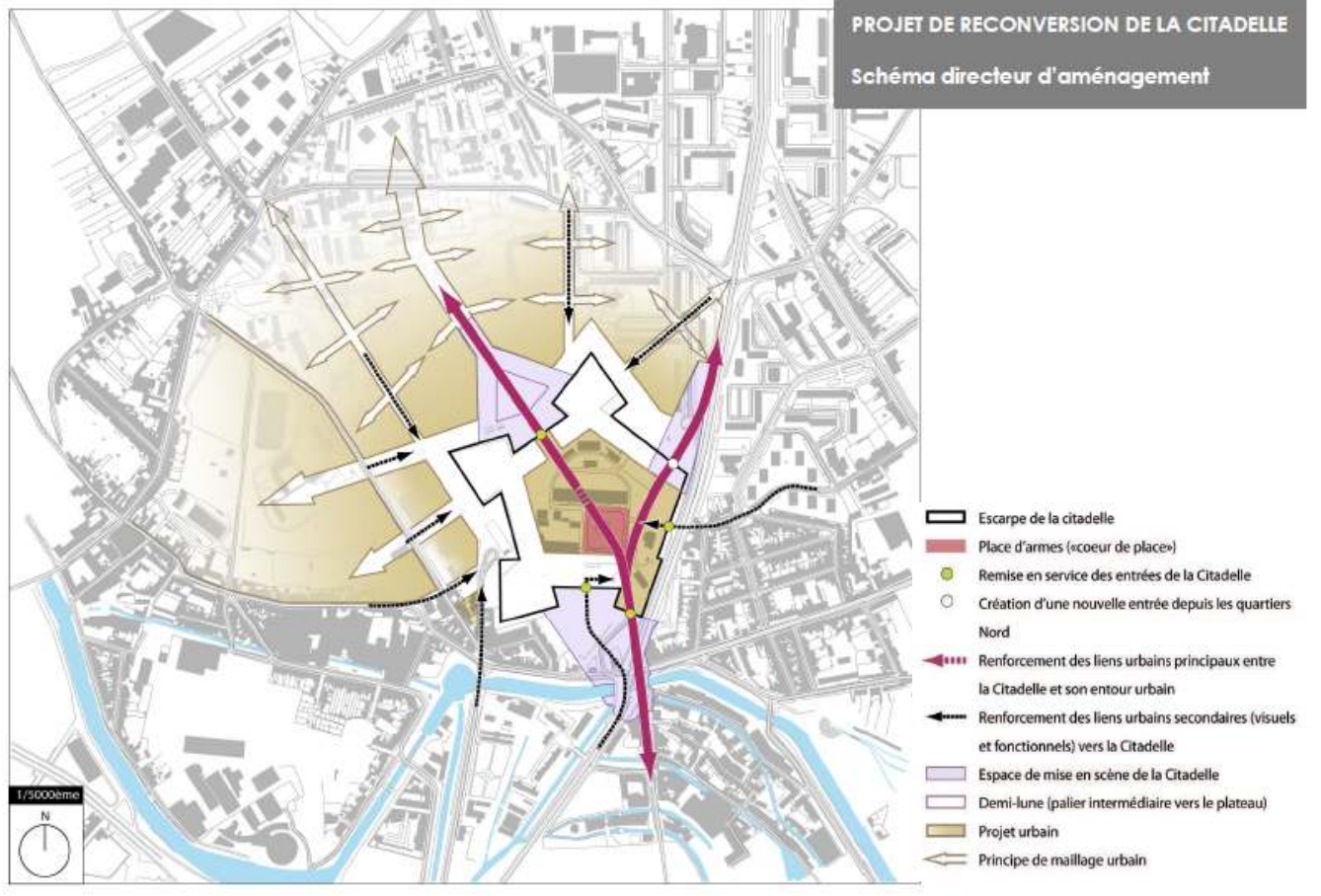
Doc. 4 - Le projet architectural de la citadelle



Doc. 5 - Projet de reconversion de la citadelle

PROJET DE RECONVERSION DE LA CITADELLE

Schéma directeur d'aménagement



Doc. 6 - Financement et programme des phases de travaux

FINANCEMENT

Estimation totale de l'opération (phase 1 + phase 2) 163,3 millions €

Coût total de la phase 1 106 millions €

Financeurs phase 1

Conseil Régional de Picardie 40 millions €

Amiens Métropole 35 millions €

État 26 millions €

Conseil Général de la Somme 5 millions €

CALENDRIER

Validation du choix du maître d'oeuvre avril 2011

Études Mai 2011-août 2012

Consultation des entreprises janvier 2012- avril 2012

Travaux de la 1ère tranche mars 2013-juin 2015

PHASE 1 : 2007-2013

- UFR de Lettres, UFR d'Histoire Géographie, UFR de Langues, IUFM
- Maison des langues
- Maison de la recherche
- Bibliothèque universitaire
- 1 amphi de 500 places
- 1 amphi de 300 places (spectalisable)
- 1 amphi de 200 places
- 2 amphes de 150 places
- Gymnase
- Brasserie universitaire

PHASE 2 : 2013-2020

- UFR de Philosophie et Sciences Humaines et Sociales
- Maison de la recherche
- Vie universitaire (restaurants, cafétérias, locaux étudiants, salles de répétition musique et théâtre...)
- Bibliothèque universitaire

LA PLACE D'ARMES

85 mètres x 45 mètres

PAYSAGE

La promenade sur les remparts : environ 1 km

Les douves : environ 1 km

Source : Amiens métropole

Doc. 7 - Communiqué d'un élu sur le projet d'aménagement de la citadelle

En tant qu'élu, mais aussi en tant que professeur d'histoire, j'avais interrogé G. Demailly au sujet du percement d'éventuelles nouvelles portes dans les murs de la citadelle. C'est une décision qui n'est pas anodine. La citadelle est un monument historique. Elle a déjà perdu deux de ses bastions dans les années 1950 pour y faire passer une pénétrante permettant de rejoindre la route de Doullens, cela a déjà fortement dénaturé le site.

Il faudrait qu'il y ait un débat sur cette décision ou tout au moins que l'on informe les Amiénois sur ce projet de percer une porte. Est-ce indispensable? Cela ne va-t-il pas encore dénaturer la citadelle? Ou bien est-ce justifié selon quels arguments? Et comment va-t-on procéder? À quoi va ressembler cette nouvelle porte si jamais elle est réalisée?

De plus certains professeurs d'université pensent que la superficie à l'intérieur de l'université est trop restreinte et qu'il faudra réduire l'épaisseur des murs de la citadelle. On leur a répondu que le projet allait respecter le patrimoine historique. Seulement réduire les épais murs de briques n'a pas de sens au niveau de la conservation. Le but des architectes militaires était d'amortir l'impact des boulets de canon avec la plasticité de la brique et la largeur des murs. On risque de dénaturer complètement un ouvrage d'art que l'on pourrait plus modestement mettre en valeur avec des projets moins ambitieux, mais peut-être aussi utiles (mais c'est une autre question).

Cédric Maise, conseiller municipal d'Amiens, cedric.maise.over-blog.fr

Doc. 8 - L'inquiétude des étudiants

Manque de parkings, de logements, de bâtiments... l'Association générale des étudiants de Picardie attaque en règle la reconversion de la citadelle en université. [...]

Au début du mois, l'architecte italien de renom international, Renzo Piano est venu lui-même présenter ce projet pharaonique de 160 millions d'euros prévu en deux phases.

Il faisait beau. Il y avait du monde. Invités, élus, population..., ce jour-là, près de 300 personnes semblaient comme portées par le projet. Eh non! Pas l'Association générale des étudiants de Picardie (AGEP).

Et ses responsables y vont fort. « Nombreuses failles dans le projet pointées du doigt lors d'une réunion publique », « non prise en compte de ces failles, et pire, ajouts choquants ». Voilà la citadelle prise d'assaut comme au bon vieux temps.

Plus concrètement : « Nous doutons que les bâtiments envisagés soient suffisants pour accueillir les étudiants concernés », disent-ils, brandissant une menace de dissociation entre les licences restant au campus Sud du Thil et les masters transférés en centre-ville.

Bref : « un éclatement géographique de l'Université Picardie Jules-Verne (UPJV) alors que le but initial était censé être à l'inverse leur regroupement près du centre-ville ».

L'association poursuit sur les manques en terme de parking et de logements universitaires. Enfin, histoire de finir fort, elle s'indigne « de la légèreté avec laquelle Amiens Métropole aborde la question de la restauration universitaire ».

Ciblée ici, la construction d'un restaurant privé. « Une véritable provocation, nous exigeons la conversion du bâtiment actuellement prévu pour ce restaurant privé en restaurant universitaire géré par le CROUS ». [...]

David Vandevoorde, *Le Courrier picard*, 27 mai 2011

Doc. 9 - L'inquiétude des personnels de l'université

Après l'association générale des étudiants picards puis l'IUFM, c'est au tour des professeurs de s'inquiéter de la reconversion de la citadelle en université. Ils le font savoir au maire.

Stationnement insuffisant, cafétéria exiguë, nombre de salles limité... voilà quelques inquiétudes des professeurs de l'université. Les directeurs de l'UFR de philosophie, des lettres, d'histoire et de langues ont tout récemment interpellé le maire Gilles Demailly afin de lui faire part de leurs craintes, qui rejoignent d'ailleurs celles de l'association générale des étudiants de Picardie et celles de l'IUFM.

La question du stationnement pose un sérieux problème, aussi pour bien pour les enseignants, que pour le personnel administratif. Les réponses faites par Amiens Métropole ne les satisfont pas. « Stationner au parc payant Saint-Leu et se rendre à pied à la citadelle, ou stationner en périphérie sur les parkings d'hypermarchés et emprunter ensuite des bus ne peuvent évidemment être des solutions satisfaisantes ».

Selon eux, le personnel qui dispose actuellement d'un stationnement aisé sur le campus sud « est très inquiet ».

Autre point de conflit : la restauration. « Si quelques avancées ont été obtenues par rapport au projet initial, elles ne peuvent être considérées comme suffisantes, alors qu'aux étudiants du Campus viendront s'ajouter ceux de l'IUFM. Une seule cafétéria de 300 m² ne répondra pas aux besoins, alors que l'IUFM dispose actuellement, boulevard de Châteaudun, d'un service de restauration jugé satisfaisant et qui disparaîtra ».

Mais ce qui inquiète le plus les quatre directeurs, ce sont les conditions de travail. « Le nombre de salles d'enseignement sera inférieur à celui dont nous disposons sur les sites actuels, alors que l'augmentation du nombre d'heures dispensées en licence, que souhaite le Ministère, et l'encouragement au travail en petits groupes accroîtront les besoins ». Avant d'ironiser : « À moins que la solution ne soit dans les projets d'enseignement en plein air qu'on nous a présentés ».

Pour eux, il ne fait aucun doute que des enseignements tôt le matin ou tard le soir seront nécessaires et « risqueront de pénaliser les étudiants qui, pour des raisons sociales, sont contraints à une résidence éloignée d'Amiens ou sont obligés de travailler pour financer leurs études ». [...]

Christophe Berger, *Le Courrier picard*, 4 juillet 2011